



# Bulletin

## hebdomadaire canadien

Vol. 27, N° 2

12 janvier 1972

### LE RÈGLEMENT MONÉTAIRE INTERNATIONAL

*A son retour de Washington, où il a assisté à la réunion des Dix, le ministre des Finances M. J.E. Benson a fait part à la Chambre des communes le 20 décembre, du règlement monétaire international intervenu le samedi précédent.*

*Il a résumé comme il suit les principaux points de l'accord:*

1. Les États-Unis ont consenti à proposer au Congrès de dévaluer le dollar en fonction de l'or de \$35 à \$38 l'once, ce qui représente un changement réel de 8,57 pour cent.

2. Pour le moment, le Canada conservera un taux de change flottant et permettra aux forces fondamentales du marché de déterminer ce taux sans intervenir, sauf dans la mesure requise pour le maintien de conditions ordonnées.

3. D'autres pays qui appartiennent au groupe des Dix ont accepté les nouveaux taux de change pour leurs devises qui seront annoncés par les gouvernements intéressés.

4. Les pays qui ne font pas partie des Dix prennent des décisions au sujet de leurs propres taux

de change en consultation avec le Fonds monétaire international.

5. Il a été convenu que des marges de fluctuation de 2¼ pour cent en-dessous et au-dessus des nouveaux taux de change seront autorisées.

6. Les États-Unis ont consenti à supprimer immédiatement la surtaxe de 10 pour cent et les dispositions connexes relatives au crédit d'investissement. J'apprends que la Maison blanche a annoncé la suppression de la surtaxe sur les importations à compter de minuit le dimanche 19 décembre.

En vertu des dispositions de la loi dite *Revenue Act* de 1971, l'annulation de la proclamation qui établissait la surtaxe accorde automatiquement le crédit d'investissement aux biens d'équipement importés commandés après la date de l'expiration de la surtaxe.

7. L'Administration américaine soumettra la question du prix de l'or au Congrès dès que les résultats des négociations en cours sur des questions commerciales à courte échéance pourront être examinés par le Congrès.

8. Des entretiens seront bientôt entrepris au sein du FMI à propos de la réforme du système monétaire international.

#### SOMMAIRE

Le règlement monétaire international .....	1
Des pommes pour l'Afrique du Sud .....	2
Le Conseil des Arts décerne le Prix Molson .....	3
Un centre de recherches: le Jardin botanique .....	4
Une Bibliothèque canadienne à Mexico ....	4
Le Musée de Montréal fait l'achat d'une oeuvre précieuse .....	5
Entraînement de troupes dans le Nord .....	6
Programme de développement des petites fermes .....	6

#### IMPORTANCE DE CET ACCORD

Je voudrais commenter l'importance de cet accord pour le Canada. De la façon la plus générale, il restaure une situation d'échange ordonnée qui ramène la confiance dans les domaines de la finance et du commerce internationaux. Cela avantagera tous les pays, dont le Canada, compte tenu de l'importance vitale du commerce international pour l'économie canadienne.

Grâce à cet accord, les États-Unis pourront redonner à leur balance des paiements une position solide et durable. Ainsi disparaît un sérieux obstacle à l'économie américaine. Lorsque les États-Unis sont prospères, le Canada l'est aussi.



L'économie canadienne a progressé à un bon rythme cette année. Mais les difficultés éprouvées sur le plan international ont créé de l'incertitude dans le monde des affaires. Elles sont maintenant dissipées. Nous pouvons donc nous attendre à une relance de l'économie du pays.

Nous avons aussi raison de nous féliciter de nos rapports internationaux. Nous étions inquiets et perplexes quant à l'orientation du commerce et des politiques financières des États-Unis, surtout quant aux intentions de ce pays à l'endroit du Canada. L'accord conclu cette fin de semaine-ci devrait aider à nous rassurer. Nos autres associés du groupe des Dix ont prouvé qu'ils comprenaient parfaitement la situation du Canada.

Je passe maintenant à certains aspects particuliers des conséquences de cet accord pour le Canada.

D'abord, le taux de change. Il dépendra des forces fondamentales du marché du change. Nous interviendrons seulement pour y maintenir l'ordre. Je signalerais, monsieur l'Orateur, que les transactions sur le marché du change ont été nombreuses aujourd'hui, et que le cours du dollar canadien est exactement ce qu'il était à la fermeture vendredi dernier.

#### AMÉLIORATION DE LA POSITION CONCURRENTIELLE CANADIENNE

Je ne prévois pas que les termes de l'accord aient un effet marqué sur la contre-valeur du dollar canadien. Et je soulignerais qu'en soi la hausse de valeur de l'or n'aura aucun effet direct sur la valeur relative des dollars américain et canadien.

Nous avons des raisons d'escompter un accroissement plus prononcé de nos exportations. Il y a, entre autres, l'élimination de la surcharge et les aspects discriminatoires du crédit d'investissement. La hausse du cours des autres devises améliorera notre position concurrentielle. Par ailleurs, il faut s'attendre aussi à une recrudescence plus rapide de nos importations, par suite du regain de confiance et d'une reprise accélérée de la production et des investissements au Canada. Cette année, l'essor de l'économie canadienne s'est traduit par une croissance plus rapide de nos importations par rapport à nos exportations et par une baisse de l'excédent commercial.

Notre politique a été de diminuer nos importations de capitaux. J'ai demandé aux emprunteurs canadiens de recourir aux marchés canadiens pour pourvoir à leurs besoins. Je réitère cette demande aujourd'hui. Je persiste à croire qu'il nous est plus pratique et plus à propos de pourvoir davantage à nos besoins financiers en puisant à même nos propres épargnes.

En deuxième lieu, je mentionnerais les discussions bilatérales entre le Canada et les États-Unis au sujet des questions commerciales. L'accord

monétaire révèle que ces discussions n'avaient pas directement trait à la surtaxe dont les États-Unis ont frappé les importations ou à un nouvel alignement monétaire. Des questions commerciales préoccupent en effet les deux parties. Les discussions portant sur ces questions progressent, et le Gouvernement a l'intention de hâter le règlement de la situation. Le Canada et les États-Unis sont les deux plus importants associés commerciaux du monde. Nous espérons éliminer tout élément de friction dans nos relations commerciales. Au moment opportun, mon collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce rendra compte à la Chambre du résultat de ces discussions.

Troisièmement, la suppression de la surtaxe américaine sur les importations nous permettra de cesser l'application de la loi de soutien de l'emploi.

Ces négociations n'ont pas été faciles. Du fait de la complexité essentielle de leurs objets, il y a eu de nombreux entretiens bilatéraux et multilatéraux. Il y a eu les entretiens à l'échelon des fonctionnaires. Quatre réunions des ministres et gouverneurs du Groupe des Dix ont été tenues, et j'ai présidé les deux premières alors que, selon la pratique de roulement, les deux dernières ont eu l'avantage de la présidence énergique et résolue du secrétaire Connally. Il y a eu des rencontres de chefs d'États. Sans aucun doute, la rencontre d'il y a deux semaines entre notre premier ministre et le président Nixon a favorisé le résultat satisfaisant du point de vue du Canada.

Nos efforts ont maintenant été amplement couronnés de succès.

L'accord a été accueilli avec enthousiasme dans le monde entier et, j'en suis certain, par tous les Canadiens.

#### DES POMMES POUR L'AFRIQUE DU SUD

Le ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson, a annoncé récemment que la République de l'Afrique du Sud vient d'autoriser l'accès de son marché aux pommes canadiennes.

Cette décision fait suite à des entretiens qui ont lieu en novembre à Prétoria (Afrique du Sud) entre une mission pomicole du Gouvernement canadien et les hauts fonctionnaires des services techniques de la République de l'Afrique du Sud.

Il ne s'est fait aucune exportation de pommes canadiennes en Afrique du Sud depuis 1966, alors que le Gouvernement de ce pays en avait interdit l'entrée à cause de problèmes liés aux insectes.

L'Afrique du Sud a convenu de réadmettre les pommes canadiennes chez elle à la suite de preuves fournies par la mission, que le Canada dispose maintenant d'un mode de fumigation mis au point par son ministère de l'Agriculture pour traiter avant l'expédition les pommes canadiennes contre les insectes.



## LE CONSEIL DES ARTS DÉCERNE LE PRIX MOLSON

Le Conseil des Arts du Canada a attribué son Prix Molson, pour l'année 1971, à trois personnalités canadiennes: Maureen Forrester, contralto, Rina Lasnier, poète; et Norman McLaren, cinéaste. Le Prix Molson, institué en 1963, a pour objet de récompenser et d'encourager, les contributions exceptionnelles à la vie des arts, des humanités et des sciences sociales ou à l'unité nationale. C'est une des plus hautes distinctions décernées au Canada dans le domaine de la culture.

Chacun des lauréats reçoit 15,000 dollars, produit d'un fonds de 800,000 dollars mis à la disposition du Conseil des Arts par la Fondation Molson. Les lauréats de l'an dernier étaient Northrop Frye, critique littéraire, Duncan Macpherson, caricaturiste, et Yves Thériault, écrivain.

## MAUREEN FORRESTER

Le prix attribué à Maureen Forrester est un hommage à l'une des artistes de concert les plus acclamées de notre époque.

Née à Montréal le 25 juillet 1930, Mme Forrester a donné son premier récital public dans cette ville en 1953, et peu de temps après, a été invitée par le chef d'orchestre Otto Klemperer à chanter comme soliste dans la Neuvième Symphonie de Beethoven. Depuis lors, elle s'est produite avec les plus grands chefs d'orchestre et a fait du concert et de l'opéra dans toute l'Amérique du Nord et l'Europe, de même qu'en Israël, en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Japon. Elle a fait aussi de nombreux enregistrements. Elle est connue, d'autre part, pour son travail auprès des jeunes artistes.

En plus des éloges dithyrambiques que les critiques n'ont cessé de lui prodiguer, Mme Forrester a reçu plusieurs distinctions. Elle figurait sur la première liste de l'Ordre du Canada en juillet 1967, et a reçu un doctorat honorifique de l'Université Sir George Williams de Montréal en 1969. Elle est mariée au violoniste et chef d'orchestre canadien Eugene Kash, et mère de cinq enfants.

## RINA LASNIER

Un critique a écrit que "l'oeuvre de Rina Lasnier, une des plus importantes de toute la poésie québécoise, est peut-être une des moins connues".

Née en 1915 à Saint-Grégoire, au sud-est de Montréal, Rina Lasnier a étudié au Collège Marguerite Bourgeoise, à Exeter (Angleterre) et à l'Université de Montréal. Elle a été journaliste et a tenu plusieurs autres emplois. Membre de l'Académie canadienne-française, elle a reçu le Prix Duvernay et, en 1962, a été nommée membre du Conseil des Arts du Québec.

Auteur de cinq oeuvres théâtrales inspirées de

l'histoire religieuse du Canada, Rina Lasnier est surtout un poète lyrique. Son oeuvre poétique comprend *Images et proses* (1941), *Madones canadiennes* (1944), *Le chant de la montée* (1947), *Escapes* (1950), *Présence de l'absence* (1956), *Mémoire sans jour* (1960), *Les Gisants* (1963), *L'arbre blanc* (1966), et *La part du feu* (1970). Son dernier recueil de poèmes, *La salle des rêves* (1971), a été qualifié par le poète et critique Jean-Guy Pilon de "grand et beau recueil". En 1969, une étude sur Rina Lasnier a paru dans la prestigieuse collection *Poètes d'aujourd'hui*, publiée à Paris par Pierre Seghers.

## NORMAN McLAREN

Cinéaste de réputation internationale, Norman McLaren a remporté au cours de sa carrière plus de 500 prix et mentions. Le Prix Molson est la seconde distinction qu'il reçoit du Conseil des Arts, qui lui avait attribué en 1966 la Médaille du Conseil des Arts.

Né en Écosse en 1914, Norman McLaren a travaillé, de 1937 à 1939, avec l'équipe cinématographique du service postal britannique. Il a séjourné pendant deux ans à New York, où il a réalisé des films abstraits en couleur. Depuis lors, il est attaché à l'Office national du film du Canada, où ses expériences dans le domaine du cinéma d'animation lui ont acquis une renommée universelle. Il est surtout connu pour avoir inventé le film d'animation sans caméra, dans lequel les images sont dessinées directement sur la pellicule.

Au début de sa carrière à l'ONF, Norman McLaren a fait des films d'information pour le compte du gouvernement canadien, puis a réalisé une série de films inspirés de chansons folkloriques canadiennes françaises, notamment *Alouette*, *C'est l'aviron* et *Fiddle De Dee*. Chargé de mettre sur pied un service d'animation, il a eu une profonde influence sur un grand nombre de jeunes cinéastes.

Dans certains films, comme *Les voisins* (1952) et *Il était une chaise* (1957), il a eu recours à des acteurs véritables, mais a utilisé la technique image par image. Dans d'autres oeuvres, comme *A la pointe de la plume* (1950), il a utilisé une technique qui consiste à dessiner directement les sons sur la bande sonore. Parmi ses oeuvres plus récentes, *Pas de deux* (1968) a remporté les honneurs de quinze festivals internationaux, et *Synchromie* (1971) a déjà obtenu un prix à Barcelone.

En 1969, le musée Guggenheim de New York a présenté une rétrospective des films de Norman McLaren. Au cours de l'année qui s'achève, Norman McLaren a reçu un doctorat honorifique de l'Université de Montréal et le Prix de la Fonction publique du Canada pour services insignes.



## UN CENTRE DE RECHERCHES: LE JARDIN BOTANIQUE

A Montréal, à l'est du centre-ville, s'étend le parc Maisonneuve à l'intérieur duquel on trouve les 180 acres les plus fleuries de la région. Il s'agit du Jardin botanique, l'un des grands centres de recherche du genre dans le monde, suivant de très près les Jardins Kew de Londres et les Jardins botaniques de Berlin. Créé au début des années 30, pendant la crise économique dont souffrait toute l'Amérique du Nord, le jardin reçoit depuis 1936 l'aide des Gouvernements de Québec et d'Ottawa qui participent à son développement. Il a été fondé par deux scientifiques, le frère Marie-Victorin, religieux québécois de l'Ordre des Frères des Écoles chrétiennes, et un spécialiste des plantes d'origine allemande, M. Henry Teuscher.

Une suite de petits jardins spécialisés couvre plus de la moitié de la superficie; on y cultive plantes, fleurs, arbres et arbrisseaux de toute nature. On peut y admirer l'une des plus riches collections de bégonias du monde (200 espèces), de même qu'une impressionnante variété d'orchidées, de fougères, de gesnériacées et aracées, de plantes exotiques d'Afrique et des régions chaudes qui commandent l'attention des botanistes de tous les horizons. Le cycle annuel des floralies de printemps et d'automne, avec le spectacle organisé pour Noël, attire plus de 100,000 visiteurs.

Centre de recherche, le jardin héberge une partie des services de l'Institut de botanique de l'Université de Montréal avec laquelle il entretient des liens étroits. Il est de plus en communication constante



*Tulipes, narcisses, jonquilles, primevères, azalées, lilas composaient la 32e floralie du printemps (dont le thème était "La verte Érin") qui fut présentée dans la serre centrale du Jardin botanique.*

avec 600 jardins disséminés dans le monde entier. Il dispose d'un auditorium, de salles d'étude, d'une bibliothèque et de serres spécialement conçues aux fins de la recherche. Centre d'éducation et de formation populaires, il accueille un grand nombre de citoyens désireux de parfaire leurs connaissances en horticulture; certains y reçoivent même une formation spéciale. D'autre part, à l'école d'apprentissage, le printemps ramène les écoliers venant préparer les semences qui donneront à l'automne des récoltes dont ils feront un bilan circonstancié. Plates-bandes, massifs, tapis de fleurs et de verdure composent un terrain idéal pour s'initier aux sciences naturelles par le biais d'un retour à la nature, source de joie, de paix et de beauté.

## UNE BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE À MEXICO

Une Bibliothèque canadienne a été ouverte le mois dernier à Mexico. M. Saul F. Rae, ambassadeur du Canada au Mexique en a présidé l'inauguration officielle en présence du ministre de l'Éducation du Mexique et de personnalités des milieux mexicains de l'éducation et de la culture.

Dans le cadre d'échanges culturels de plus en plus nombreux entre le Canada et le Mexique, la nouvelle Bibliothèque augmentera et complètera les divers services culturels et d'information offerts par l'ambassade du Canada, et répondra à un besoin fondamental, en contribuant à une meilleure compréhension de la vie, de la pensée et de la production écrite canadiennes. Elle possédera quelque 5,000 volumes canadiens, de langue anglaise et française, et un certain nombre de périodiques et de journaux dans les deux langues, couvrant un vaste éventail de sujets et d'intérêts, principalement les sciences sociales, la technologie, la philosophie, l'art, la littérature et la science. Un choix de journaux d'un certain nombre de grandes villes canadiennes seront envoyés régulièrement au Mexique par avion afin de fournir les informations les plus récentes. A ce stade initial, la Bibliothèque remplira fondamentalement le rôle d'un centre de documentation à l'intention des étudiants, des éducateurs, des fonctionnaires, des représentants de la presse et de tous ceux qui désireront consulter les livres, périodiques et journaux qui y seront disponibles. Comportant un rez-de-chaussée et une mezzanine, la Bibliothèque est située sur l'une des grandes artères de Mexico et fut décorée de manière à comporter une salle de lecture et une disposition de livres attrayantes.

M. Roland Rainville, récemment nommé au Mexique au poste nouveau de Conseiller aux affaires culturelles et à l'information, sera responsable de la Bibliothèque, sous la direction de l'ambassadeur, et s'occupera aussi à développer tous les aspects des activités canadiennes en matière de culture et d'information au Mexique.



## LE MUSÉE DE MONTRÉAL FAIT L'ACHAT D'UNE OEUVRE PRÉCIEUSE

L'achat le plus important dans les annales du Musée des Beaux-Arts, dont la fondation remonte à 111 ans, a été annoncé le mois dernier. Il s'agit d'une magnifique statuette de saint Sébastien, sculptée par un maître allemand du seizième siècle, Tillman Riemenschneider.

Les revenus de dix-huit mois du fonds de dotation ont été affectés à cet achat, mais le coût de la sculpture n'a pas été révélé. En outre, l'ancien propriétaire de l'oeuvre, le professeur L.V. Randall, de Montréal, vice-président honoraire du Musée, a généreusement fait don d'une partie de la valeur de l'objet.



La statuette de saint Sébastien, oeuvre du maître allemand Tillman Riemenschneider a été sculptée entre 1506 et 1510. Elle mesure un peu plus de 28 pouces de hauteur sur 9½ de largeur.

En annonçant cette acquisition, le directeur du Musée, M. David Carter, a déclaré qu'un appel au secrétaire d'État, M. Gérard Pelletier, avait été fait en vue d'obtenir une somme égale au montant annuel que le Musée consacre aux achats de ce genre.

Plusieurs grands musées, dont le Louvre de Paris, le Metropolitan de New York et le Rijksmuseum d'Amsterdam, ont des oeuvres de Riemenschneider.

"Lorsque se présenta la possibilité d'acquérir cette oeuvre de Riemenschneider, le Musée dut se livrer à des spéculations très sérieuses sur les

moyens à prendre pour ajouter une pièce de cette valeur à la collection," a dit M. Carter.

"La qualité de l'objet, la nature inusitée de la sculpture,—un modèle de sculpteur—, l'absence, non seulement à Montréal mais dans tout le Canada, d'un spécimen de la sculpture du gothique tardif d'une qualité comparable, le calcul des revenus disponibles, tous ces facteurs entraient en ligne de compte mais ne comportaient pas de solution définitive. Le Musée a établi un précédent en disposant de ses revenus de dotation un an et demi à l'avance mais il est convaincu que cette magnifique acquisition constitue un enrichissement considérable et marque une étape importante vers la réalisation des objectifs de l'institution."

Sir Kenneth Clark, auteur de la célèbre série télévisée "Civilisation", voit en Riemenschneider "l'un et peut-être le meilleur des sculpteurs allemands de style gothique tardif". En parlant de la statuette le directeur du Musée, M. Carter a fait la remarque suivante: "L'effleurement d'un sourire ajoute à l'expression pathétique du Sébastien de Riemenschneider, dont la touchante beauté et la noble plastique le distinguent de ceux qui s'en sont inspirés et transcendent les limites de la matière grâce à la délicatesse du modelé et à la perfection de la surface."

### SAINT SÉBASTIEN

Saint Sébastien, martyr de l'Église primitive, est né à Narbonne, en Gaule, en l'an 255. Il mourut à Rome vers 288.

Entré à Milan dans l'armée romaine, nommé par Dioclétien chef de la première cohorte des prétoriens, il prodiguait en secret à ses coreligionnaires les marques de son dévouement, et travaillait à la conversion des païens. Le pape Caius le nomma "défenseur de l'Église".

On le dénonça à l'empereur comme chrétien et, condamné à mort, il fut percé de flèches et laissé pour mort. Il respirait encore quand une pieuse veuve nommée Irène le trouva et pansa ses blessures. Rendu à la santé, Sébastien professa de nouveau sa foi devant l'empereur. On l'arrêta et il fut fustigé jusqu'à ce qu'il expirât sous les coups. Son corps fut retrouvé dans la *Cloaca maxima* et enseveli dans la catacombe qui a reçu son nom, puis transporté dans la basilique élevée en son honneur.

Saint Sébastien fut l'un des saints les plus représentés dans l'art, spécialement en Italie et dans les États germaniques. Bernini, Mantegna, Pérugin, Titien et Giordano ont traité ce sujet. En France, LeSueur et Delacroix ont peint saint Sébastien secouru et rappelé à la vie par la veuve Irène et sa servante.



Les artistes du Nord, tels Hans Memling à Bruges, ont montré le saint attaché à un arbre tandis que les Italiens furent les premiers à s'en tenir à la description de Voragine dans la *Légende dorée*, dans laquelle saint Sébastien est attaché à une colonne.

## ENTRAÎNEMENT DE TROUPES DANS LE NORD

Depuis le début, l'an dernier, de l'"Exercice Nouveau Viking", environ 2,000 hommes des troupes de combat canadiennes ont subi un entraînement intensif dans le Nord canadien. D'ici septembre prochain, quelque 2,000 autres seront passés par la série d'opérations qui assure un entraînement de deux semaines par unité. L'exercice est conçu de manière à familiariser les troupes avec les problèmes de la vie, des déplacements et des combats dans le Nord, tant en climat d'été qu'en climat d'hiver.

Lorsque le programme a commencé en avril 1971, on a transporté par avion des groupes de 50 hommes jusqu'à des zones écartées. Maintenant, c'est par groupes de 100 que les hommes se rendent de leurs bases permanentes à Resolute Bay au cours des mois d'été, et à Fort Churchill, au Manitoba, pendant l'hiver. Seront aussi présents aux opérations, de temps à autre, des officiers de haut grade et des observateurs de divers commandements des Forces armées et d'organismes gouvernementaux.

Cette année, il y aura participation d'un petit groupe de pays membres de l'OTAN. Il s'agit de six officiers et de quatre sous-officiers de la Force terrestre mobile du Commandement allié de l'Europe qui participeront en groupes de cinq.

Le Commandement du transport aérien assure le pont aérien des troupes, tandis que l'observation de la détection aérienne à longue distance est la tâche du Commandement maritime.

### PROGRAMME

La première semaine, qui se passe à un camp de base, comporte une formation préalable et des cours dirigés par des spécialistes de la guerre en hiver et de la guerre dans l'Arctique. La dernière semaine, les troupes se rendent à une base avancée pour des opérations de patrouille étendues. De Fort Churchill, les troupes se déploient par air jusqu'à Baker Lake, Coral Harbour, Rankin Inlet et Frobisher Bay ou Yellowknife.

Entre juin et août, les troupes vont de Resolute Bay à des camps avancés situés à Saachs Harbour, Mould Bay, Isachsen, Ray Point et Eureka, à environ 500 milles au nord de Resolute Bay.

A la tête d'un personnel d'instruction et d'administration de 28 hommes se trouve un officier de chars de 47 ans, le major Patterson, de Meaford (Ontario).

Avant d'entreprendre l'"Exercice Nouveau Viking", toutes les troupes subissent un entraînement à la survie, par unités, à leurs bases permanen-

tes. Dans le Nord, elles pratiquent l'art de la campagne, notamment la protection, la discipline des pistes, le camouflage, la manoeuvre et la construction d'ouvrages défensifs. Entrent aussi dans le cadre de l'entraînement la navigation arctique, la patrouille, le maniement des armes et le ravitaillement dans les conditions climatiques du Nord.

## PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES PETITES FERMES

Le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, a annoncé récemment un programme de développement des petites fermes, au coût de 150 millions de dollars destiné aux petits exploitants qui, ne possédant pas les étendues de terre voulues pour rendre leur entreprise profitable, veulent quand même rester en agriculture. A l'aide d'un programme de transfert des terres, des agriculteurs pourront obtenir des ressources spéciales en crédit pour financer l'achat des étendues de terre nécessaires à l'aménagement de fermes rentables.

Ils bénéficieront d'une aide technique au titre d'un accord fédéral-provincial en voie de négociation aux réunions d'un comité technique formé récemment.

Le programme viendra aussi en aide aux agriculteurs désireux de prendre leur retraite ou d'abandonner l'agriculture. Ceux qui vendent leurs petites fermes seront admissibles à une subvention d'adaptation qui viendra s'ajouter au prix de vente de leur terre. Cette subvention leur sera versée sous forme globale ou sous forme de rente (annuité), à leur choix. On leur accordera le privilège de conserver leur habitation et une pièce de terre avoisinante aussi longtemps qu'ils le voudront.

"Nous proposons une façon plutôt nouvelle d'aborder la solution d'un problème qui, depuis plusieurs décennies, afflige l'agriculture des pays industrialisés, a rappelé M. Olson. Des forces économiques ont chassé de leurs fermes vers la ville des milliers d'agriculteurs, ce qui du même coup a stimulé l'établissement de grandes fermes, exigeant des investissements considérables pour l'achat de terre, de machinerie, de bétail et de bâtiments.

"Même si une certaine centralisation des fermes répond à un besoin, ce serait faire preuve d'imprévoyance que de laisser cette tendance aboutir à la domination de l'agriculture par une poignée de corporations agricoles géantes. A moins de mettre au point des programmes nouveaux et pratiques pour parer à cette éventualité, un grand nombre d'agriculteurs canadiens et, en réalité, des collectivités rurales entières, seront menacés de disparition.

"Les études économiques et l'expérience indiquent que la ferme familiale est le meilleur type d'exploitation et c'est dans cet esprit que nous avons arrêté un programme d'ensemble pour aider les petits cultivateurs du Canada à constituer des fermes familiales rentables," a conclu M. Olson.